

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>9<sup>ème</sup></b>
Nom de site	FBG MONTMARTRE	Numéro	7510000016
Adresse du site	<b>14, rue Rougemont</b>	Hauteur	R+5 (23.70m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Privé</b>	Destination	habitations
Type d'installation	<b>Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	<b>19/04/2023</b>
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	<b>20/04/2023</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	<b>19/05/2023</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 90, 210° et 300°.		
Distance des ouvrants	Skydôme à 4m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+6 90°
Estimation	<b>2G/3G/4G/5G (2100): 90° &lt;5V/m - 210° &lt;4V/m - 300° &lt;4V/m</b> <b>5G (3500) : 90° &lt;5V/m - 210° &lt;4V/m - 300° &lt;4V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 26m pour les antennes à faisceaux fixes <b>5G: 26.62m pour les antennes à faisceaux orientables</b>		

#### Incidence visuelle

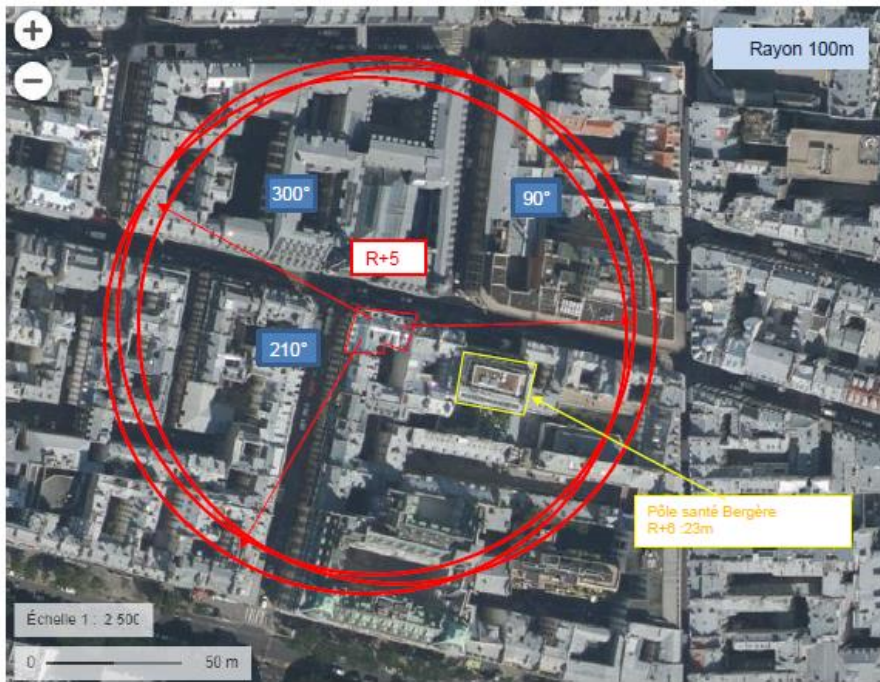
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes à faisceau fixe pour la 2G/3G/4G/5G NR2100 et 3 antennes à faisceau orientable pour la 5G NR3500 qui seront fixées sur des cheminées existantes NR3500
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

**Date :**
**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

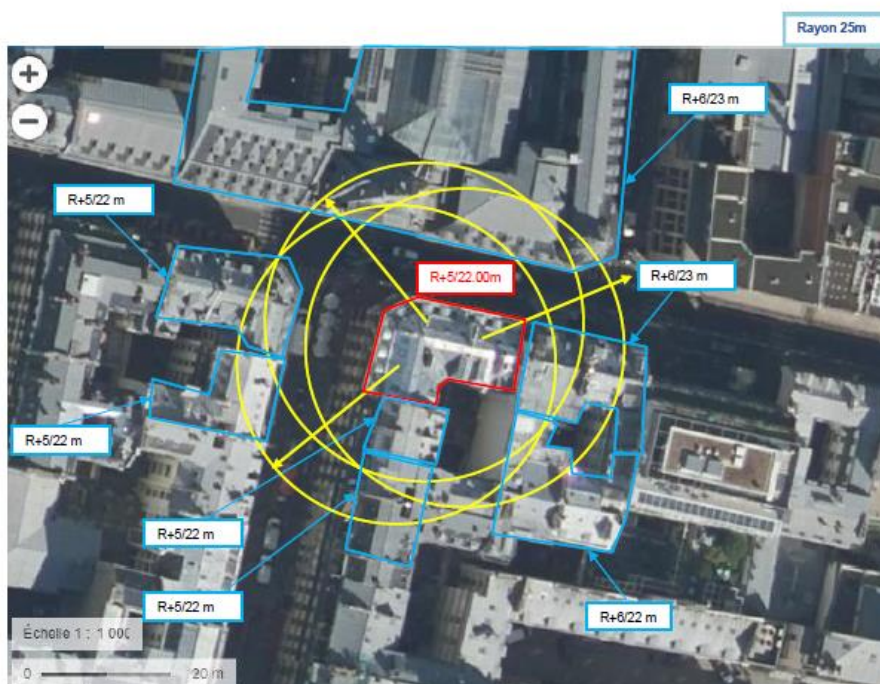
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Pôle santé Bergère	7 Rue Bergère, 75009 Paris	23m	Non	25m	1,991V/m



**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

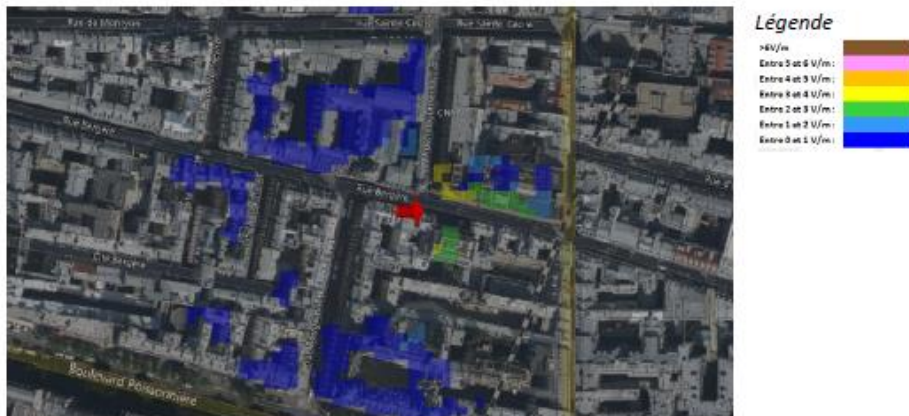
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 90°	Azimut 210°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	23.5 m	22.5 m	25.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

i. Azimut 90°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

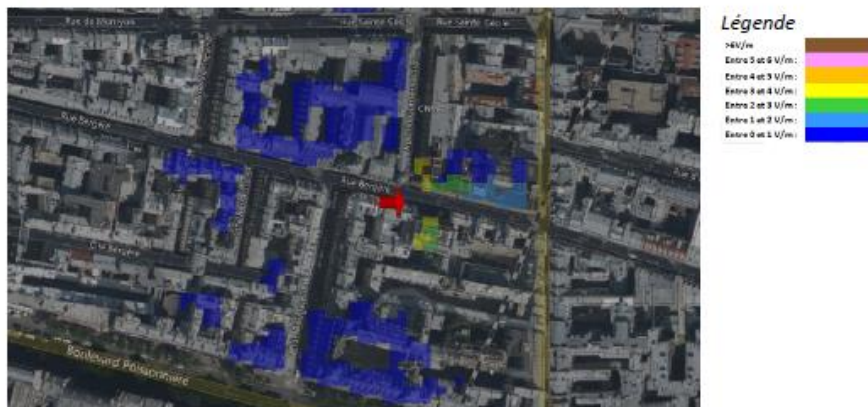
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 90°	Azimut 210°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	23.5 m	22.5 m	25.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

ii. Azimut 90°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



## Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



## Vue des Azimuts

Azimut 90° :



Azimut 210° :



Azimut 300° :

